

Question d'une cliente : Qu'est ce que le taux de cendres ?

Madame X,

Suite à la discussion que nous avons eu vous m'aviez demandé que signifié le taux de cendres. J'ai posé la question au nutritionniste.

Voici la réponse qu'il m'a donné :

Les cendres brutes correspondent à la matière minérale. Dans un kilo d'aliment il y a trois choses :

- 1/ De l'eau, environ 10% +
- 2/ De la matière organique, c'est-à-dire des molécules qui sont composées de carbone (C). C'est la part qui peut se consumer si on y met le feu, environ 80 %
- 3/ De la matière minérale, par exemple du calcium ou du phosphore. C'est la part qui ne brûle pas c'est-à-dire le « tas de cendre » dans la cheminée après combustion, environ 10% .

